



Nancy le 21 janvier 2016

Réunion informelle sur les destructurations au 1^{er} janvier 2017

La Direction locale, le doigt sur la couture du pantalon, doit faire face à ce constat implacable dressé par la DG : « moins d'agents, plus de charges, il faut donc s'adapter »

Comme l'a dit un directeur, dans le privé on appelle cela de l'optimisation sous contrainte.

« La direction n'en serait qu'au stade du début de la réflexion » sic...

Cité administrative Nancy :

- Regroupement des 2 SIE NORD EST ET SIE SUD EST actuels en 1 seul SIE EST
- Regroupement du Pôle enregistrement et du Service de Publicité Foncière de NANCY.
- Les SPF de TOUL et LUNEVILLE vont être regroupés avec le SPF de NANCY
- Le Centre Des Impôts Fonciers de NANCY va récupérer toutes les taches cadastrales du département (Longwy, Briey, Lunéville, Toul).

Sites extérieurs

- Le recouvrement des amendes des Vosges et de la Meuse va être regroupé à la Trésorerie d'ESSEY. La charge nouvelle est estimée à 3 agents.
 - Suppression du Service des Impôts des Entreprises de LONGWY, les taches seront mises à la charge du SIE de BRIEY.
 - La gestion de l'hôpital Maillot auparavant effectuée au CFP de BRIEY sera transférée à la Trésorerie de METZ-THIONVILLE Hospitalière.
- Le transfert estimé est de deux agents.

Chères collègues, chers collègues,

Ne vous plaignez pas, la direction de Meurthe et Moselle nous réactualise Monsieur PLUS. Ils vont venir à votre rencontre, alors qu'ils n'y sont pas obligés.

Toutes ces restructurations nous ont été présentées avec des effectifs au 1^{er} mars alors qu'elles interviendront au 1^{er} janvier 2017, après les suppressions d'emplois. Quant aux charges de travail, elles n'ont pas été évoquées. À titre d'exemple, le CDIF de NANCY récupérera 30 % de déclarations supplémentaires.

M. SAILLARD a oublié de nous parler de la création d'un centre de contact à Nancy (15 agents redéployés), adossé au Centre Impôt Service, sans poste supplémentaire. Cette nouveauté combinée à la retenue à la source engendrera la disparition de plusieurs Services des Impôts des Particuliers.

Pour l'instant, la direction s'engage à laisser les agents dont le service est supprimé dans leur RAN, puisqu'elle y est obligé, mais que ce passera-t-il avec la prochaine loi mobilité inscrite dans le PPCR ?

On pourrait paraphraser M. Chirac, on touche les SIE sans faire bouger les SIP... Pour l'instant,... et la création de la métropole de Nancy n'augure pas un avenir radieux pour les collègues de la Gestion Publique.

S'il y a bien une personne qu'il n'est pas nécessaire de paraphraser, c'est bien M. GANZENMULLER « *On ne va pas charcuter les services* »

Peut-être parce qu'il n'a pas encore reçu sa *boite à outils* à dépecer.

Il faut aussi bien se rendre compte du processus rampant qui est à l'œuvre ici selon la bonne vieille tactique du salami. On nous gave tranche après tranche et nous nous retrouvons en définitive avec tout un saucisson dans le ventre.

Manière de vaincre un adversaire en lui arrachant peu à peu des concessions peu importantes séparément, tranche après tranche jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien.

La technique du Salami, ou plus communément appelée la technique du point par point, consiste à segmenter la négociation en plusieurs morceaux (ou plusieurs tranches ... de salami) et à traiter chaque morceau, l'un après l'autre, sans établir de lien entre les deux. C'est une des techniques les plus utilisées en France, car elle correspond parfaitement à notre modèle de penser, d'apprendre, de segmenter tout ce que nous réalisons. Par exemple, les débats politiques ou les réunions avec la direction.

Comme disaient nos grands-mères « Les oiseaux ont la décence de ne pas souiller leurs nids », ce que ne semble pas faire nos séides.

Nous sommes tous concernés par ces destructions de services alors

TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER